

Gennevilliers

UNE ALLIANCE ÉDUCATIVE POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DE COLLÉGIENS EN REP+

En 2017, la ville de Gennevilliers, en partenariat avec ses services scolarité et stratégie éducative et le Club ado, le collège Guy Moquet, classé en REP+, la préfecture des Hauts-de-Seine et l'association le club du Luth, mettent en place un dispositif partenarial dans le but de mieux coordonner les actions d'aide au travail personnalisé (ATP) à destination des collégiens.

En 2017, le diagnostic du contrat de ville de Gennevilliers met en exergue des inégalités croissantes vis-à-vis des conditions de mise en œuvre du « travail à la maison » pour les habitants du quartier du Luth. La ville décide alors d'investir plus fortement encore l'aide au travail personnel pour les collégiens du quartier en proposant de coordonner les actions menées en ce sens. En effet, si des actions d'accompagnement à la scolarité sont développées de longue date par le collège Guy Moquet, ainsi que par de nombreux acteurs du territoire comme l'association le club du Luth, il en ressort néanmoins un manque de coordination entre celles-ci.

Créer une culture, des outils et méthodes communs pour une meilleure coopération

Pour pallier ce manque de lien, voire parfois de méconnaissance ou d'incompréhension entre des acteurs, qui, pour autant, poursuivent des missions similaires, le collège et la municipalité décident de mettre en place une convention pour mieux coordonner les actions d'aide au travail personnalisé - ATP. *Celle-ci a été signée entre la ville, le collège ainsi que le club du Luth et la préfecture, en 2017 pour une durée de 2 ans, et a été reconduite en 2019*, explique Min Ah Montaron, adjointe au Pôle Stratégie éducative de la ville de Gennevilliers. Elle vise à permettre aux partenaires de travailler de façon plus collaborative, en favorisant l'interconnaissance et la reconnaissance mutuelle. Cette concertation inter-acteurs se matérialise par un comité de pilotage, qui assure la mise en œuvre et l'évaluation de la démarche, d'une part, et un comité de suivi (où chaque structure est représentée), en charge d'orienter les élèves concernés par le dispositif dont il réalise l'évaluation, d'autre part. *Celui-ci se réunit une fois par mois, ce qui, poursuit Min Ah Montaron, participe de la construction de la confiance entre les partenaires, et de la reconnaissance du travail de chacun.* Par ailleurs, l'élaboration d'outil partagés d'évaluation la renforce. Celle-ci permet également une répartition plus fine des élèves en fonction des profils et des besoins : le Club ados se charge par exemple d'accueillir des élèves en difficultés scolaires, quand le club du Luth se concentre sur les plus autonomes. Concrètement, en début d'année, une présentation de l'ATP est faite aux élèves de la 5^{ème} à la 3^{ème} (pour les 6^{ème}, l'ATP est obligatoire et prise en charge par le collège uniquement), qui, lorsqu'ils adhèrent

à la démarche, s'inscrivent. L'orientation est faite collectivement via le comité de suivi, en fonction du profil du jeune, vers la structure la plus appropriée. Enfin, le dispositif bénéficie de la présence d'un médiateur, recruté au PRE. En charge de faire le lien avec les familles, le médiateur participe aux décisions d'orientation des élèves, repère et accompagne les adolescents les plus en difficulté dans le cadre de parcours de réussite éducative, assure le lien entre les structures. Il travaille également à favoriser l'implication et l'adhésion des familles dans le processus.

Une recherche-action participative pour évaluer et renforcer la démarche

A l'aune de la seconde convention, signée en 2019 pour 2 ans, les partenaires émettent le souhait de disposer d'un regard extérieur pour réfléchir la question de l'évaluation du fonctionnement et de l'efficacité de l'ATP. Le laboratoire EMA (École Mutation Apprentissage) de l'université de Cergy-Pontoise est sollicité pour les accompagner, via une recherche-action participative. Celle-ci débute en janvier 2020, avec des rencontres et temps de réflexion entre chercheurs et acteurs, pour échanger sur le sens et les finalités du travail personnel des élèves, identifier les problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés et des pistes d'amélioration potentielles. Quatre axes découlent de ces temps de travail. Le premier vise à interroger le fonctionnement, l'efficacité du dispositif et les relations entre acteurs, notamment par le biais d'un groupe de coordination inter-acteurs, animé par le laboratoire. Lors des temps d'échanges, la capacité des élèves à être autonomes dans leur travail a souvent été évoquée. Pour travailler cette orientation, le laboratoire propose un axe évaluant les objectifs pédagogiques du dispositif, par exemple en proposant des ateliers d'échanges portant sur des pratiques et outils concrets autour du développement des compétences d'autonomie des élèves. Les deux derniers axes abordent d'une part la perception du dispositif par les parents, via la co-construction d'un questionnaire par un groupe de parents et d'intervenants interrogeant leur compréhension, attentes et points de vue sur le dispositif ATP. D'autre part, l'intérêt est porté sur le regard des élèves via la constitution d'un groupe d'élèves formé pour enquêter sur leur compréhension, attentes vis-à-vis de l'ATP et aussi afin de mieux comprendre les moteurs de l'adhésion à la démarche.

Un dispositif qui essaime sur la ville ...

Preuve que le dispositif essaime, a émergé l'idée d'une expérience similaire auprès des 13 écoles du premier degré du territoire, accompagnée par le laboratoire. Parmi les plus-values observées, Min ah Montaron évoque également la richesse du partenariat, qui s'est révélé fort efficace par exemple pendant le confinement, où le collège a pu s'appuyer sur l'association du Luth, le Club ado et l'association de prévention Page pour conserver un lien avec des élèves « décrocheurs ». Enfin, il est à souligner que la recherche-action, incluse dans le plan d'action de la Cité éducative qui se développe sur le quartier du Luth, a amené l'idée de « modéliser » ce procédé en constituant un groupe de travail « suivi des décrocheurs », rassemblant tous les intervenants pour échanger de manière transverse. Une première réunion de travail de ce groupe est programmée en octobre.

Contact :

Min Ah Montaron, adjointe au Pôle Stratégie éducative de la ville : Minah.montaron@ville-gennevilliers.fr.
